

Pour diffusion immédiate



21^e gala des grands prix Desjardins du Défi OSEntreprendre La Commission scolaire de l'Énergie remporte deux lauréats nationaux!

Shawinigan, le 14 juin 2019 - Immense fierté pour la Commission scolaire de l'Énergie qui a remporté deux prix nationaux au 21^e gala des grands prix Desjardins du Défi OSEntreprendre, le Concours québécois en entrepreneuriat, qui s'est tenu le 12 juin 2019 au Palais Montcalm de Québec. L'école Centrale de La Tuque et l'école secondaire Paul-Le Jeune de Saint-Tite ont en effet été couronnées dans leur catégorie respective et ont reçu des bourses d'une valeur de 2 000 \$.

La classe de madame Marie-Hélène Pedneault de l'école Centrale de La Tuque a mérité le lauréat dans la catégorie du 1^{er} cycle du primaire pour son magnifique projet *Les décrocheurs d'étoiles*. L'identification d'un modèle significatif permet aux élèves de l'école de s'ouvrir aux cultures et de diminuer ainsi les préjugés et le racisme.

« La beauté de l'entrepreneuriat est de voir les élèves se réaliser au cours d'un projet, d'observer les étoiles briller dans leurs yeux et de constater qu'ils croient en eux. Malgré les embûches, ils persévèrent pour mener à terme leur projet. Depuis quelques années, j'ai le privilège d'enseigner à des élèves autochtones en milieu urbain et c'est la première fois que j'entends : « je suis fier d'être Atikamekw ». Le prix que nous recevons démontre aux élèves que, peu importe leurs racines, ils peuvent accomplir de grandes choses et qu'il suffit d'y croire » de mentionner madame Marie-Hélène Pedneault, enseignante à l'école Centrale qui a d'ailleurs réalisé le projet en étroite collaboration avec sa collègue, madame Karine Savoie.



On retrouve dans l'ordre habituel : madame Geneviève Leblanc, directrice générale des services à l'enseignement au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Dayle Biroté, madame Leslie Aubin, agente de projets entrepreneuriat - bénévolat au Carrefour emploi du Haut Saint-Maurice, madame Marie-Hélène Pedneault, enseignante, Ashton Petiquay-Chachai, madame Karine Savoie, enseignante, madame Marie-Claude Cantin, directrice adjointe de l'école Centrale et monsieur Denis Morin, directeur-conseil en entrepreneuriat.

La classe de monsieur Denis Bourassa de l'école secondaire Paul-Le Jeune a décroché le premier prix dans la catégorie du 1^{er} cycle du secondaire avec son projet original *Les DURS à cuir*. Pour souligner le 50^e anniversaire de l'école, les douze élèves impliqués ont fabriqué des porte-clés en cuir gravés du logo officiel de l'école ainsi que des bracelets.

« C'est la consécration ultime pour *Les DURS à cuir* et c'est un énorme sentiment de fierté qui se dégage de cette aventure entrepreneuriale pour cette entreprise qui œuvre dans la fabrication d'articles en cuir. Leurs réputés produits ont conquis les gens de la région de Mékinac. Les membres de l'entreprise sont maintenant de dignes représentants de la ville du cuir! C'est aussi une reconnaissance de l'excellence du programme *Jeunes entrepreneurs* pour les élèves de 1^{er} cycle de l'école secondaire Paul-Le Jeune. Ce prix national est un catalyseur pour *Les DURS à cuir* qui désirent élargir leur gamme de produits en vue du Festival western de Saint-Tite » d'ajouter monsieur Denis Bourassa, enseignant à l'école secondaire Paul-Le Jeune.



On retrouve dans l'ordre habituel, à l'avant : Madame Kariane St-Arneault, conseillère en entrepreneuriat au Carrefour emploi de Mékinac, madame Lucie Béland, technicienne en travaux pratiques, Eloïse Béland, Léonie Champagne, Florence Gauthier, 3 élèves de de 2^e secondaire, madame Isabelle Soumis, directrice de l'école secondaire Paul-Le Jeune, monsieur Denis Morin directeur-conseil en entrepreneuriat. À l'arrière : monsieur Mario Asselin, député de Vanier-Les Rivières, Jasmin Defoy, élève de 2^e secondaire, monsieur Denis Bourassa, enseignant responsable de l'entrepreneuriat à l'école secondaire Paul-Le Jeune.

« Ces prix représentent un grand honneur pour nous et viennent en quelque sorte récompenser de nombreux efforts que nous consacrons au développement du goût d'entreprendre, de persévérer et de réussir de nos élèves, jeunes et adultes » d'ajouter madame Patricia Pépin, vice-présidente de la Commission scolaire de l'Énergie. Le conseil des commissaires, la direction de la Commission scolaire de l'Énergie, de l'école Centrale et de l'école secondaire Paul-Le Jeune tiennent d'ailleurs à adresser leurs plus sincères félicitations à madame Marie-Hélène Pedneault et à monsieur Denis Bourassa ainsi qu'à leurs élèves.

Depuis que la Commission scolaire de l'Énergie s'est dotée d'une stratégie en matière d'entrepreneuriat éducatif en 2008, ses écoles ont réalisé pas moins de 1 032 projets réunissant plus de 17 000 élèves du primaire et du secondaire.

Initié en 1998, le Concours québécois en entrepreneuriat a pour mission de développer la culture entrepreneuriale au Québec par le déploiement et la reconnaissance de nouvelles entreprises et de projets entrepreneuriaux en milieu scolaire. Le Concours comporte deux volets : Entrepreneuriat étudiant et Création d'entreprises. Le volet Entrepreneuriat étudiant s'adresse aux élèves ainsi qu'aux étudiants du primaire à l'université qui ont réalisé des projets entrepreneuriaux leur permettant de développer leurs valeurs entrepreneuriales.

- 30 -

Source :
Renée Jobin
Coordonnatrice aux communications
Commission scolaire de l'Énergie
Tél. : 819 539-6971, poste 2340
rjobin@csenergie.qc.ca

Information :
Denis Morin
Directeur-conseil en entrepreneuriat
Commission scolaire de l'Énergie
Tél. : 819 539-6971, poste 2329 ou Cell. : 819 531-9547
dmorin@csenergie.qc.ca